

Salarisation restreinte et marchés du travail

Christian PALLOIX

ERSI, Université de Picardie¹

La montée progressive et la généralisation du travail salarié aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ont mis en scène jusqu'ici des représentations diverses et contrastées de la société civile et de la société politique où l'opposition entre les couches dominantes et les couches dominées s'enracine dans la contradiction capital/travail de l'économie capitaliste. La dynamique de l'économie est celle du travail productif, vivant ou réifié dans le capital, associé à la matérialité de la marchandise. L'extorsion d'une survalue (plus-value) et son appropriation par le capital aux fins des couches dominantes (moyens de la domination, consommation ostentatoire, reproduction des normes de soumission du salariat,...) apparaissent alors comme le fondement de la dynamique du capitalisme (une production généralisée et croissante de marchandises par des marchandises) et comme sa contradiction principale (inégalités de répartition, une consommation salariale limitée par la répartition, une finalité de la production de marchandises orientée vers la domination des couches dominantes d'un côté et les modalités de la soumission salariale de l'autre).

Si la contradiction capital/travail a indiscutablement marqué la scène politique du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle, elle a du mal en cette fin de XX^{ème} siècle à offrir des alternatives pour une transformation de la société. L'annonce de la fin du travail (Méda, 1995 ; Rifkin, 1995) n'invalide-t-elle pas toute portée actuelle de celle-ci ?

¹ Recherche effectuée dans le cadre du programme "Formation et Emploi" du Pôle SHS financé par le Conseil Régional de Picardie.

DE LA SALARISATION GÉNÉRALE¹ À LA SALARISATION RESTREINTE

Les deux séquences de la formation du capitalisme : salariat/capital formel, salariat/capital réel

L'économie marchande de la société féodale recèle déjà en gestation un statut nouveau, le salariat, à travers des formes multiples qui courent de l'apprentissage, du quasi-salariat, au salariat lui-même. Rien d'étonnant à cela dans la mesure où le prélèvement par le marchand de valeurs d'usage sur les formes de production antérieures pour les convertir, dans l'échange, en marchandises² nécessite, suppose des activités de travail au sein de l'économie marchande. Mais pas de généralisation du salariat compte-tenu du caractère étroit de l'économie marchande au sein de la société féodale.

La transition au capitalisme en Grande-Bretagne est menée à partir de la généralisation du salariat et non à partir de l'essor des techniques et du machinisme. Comment est-ce possible ? Les deux séquences historiques des "enclosures"³ privent les populations rurales de leurs anciens statuts et jettent des populations migrantes tant dans l'espace international que dans l'espace intérieur britannique à la recherche de nouvelles formes de subsistance. L'économie marchande britannique, en plein essor, y trouve une opportunité pour mettre ces populations migrantes au travail dans un statut nouveau, le salariat.

Lors de ce processus de mise au travail, le capital marchand réunit, élargit le système technique artisanal disponible (métiers textiles par exemple), lui confère l'aspect

¹ Indiquons que si salarisation générale il y a, elle n'a concerné que les Centres du capitalisme mondial.

² Pseudo-marchandises, car elles n'ont pas été produites en tant que marchandises par des marchandises (Palloix, 1996).

³ Deux périodes scandent les "enclosures acts" :

- la première (1490-1640) où le clôturage est lié à l'élevage du mouton en direction de la demande de laine et qui lance les populations rurales vers les colonies britanniques ou dans le vagabondage ;

- la deuxième (1760-1820) où le clôturage dépend de la modernisation de l'agriculture et de la suppression des jachères, portant sur le quart de la superficie agricole.

Je remercie Christian Schnakenbourg pour ses observations, demeurant seul responsable de mon entêtement à soutenir que le salariat est la "fabrique" du capitalisme.

formel d'un capital qui se soumet le travail. Mais comme l'énonce K. Marx dans *Un chapitre inédit du Capital*, il s'agit là d'une soumission formelle et non réelle¹.

La relation capital formel/salariat qui se développe dans la transition au capitalisme bute sur le système technique archaïque disponible, et appelle les innovations techniques adaptées à la généralisation du travail salarié. La révolution industrielle, jusqu'ici révolution des rapports sociaux, s'exprime dès lors comme révolution technique également, avec une généralisation du machinisme qui ne deviendra effective qu'à partir des années 1840 en Grande-Bretagne. Le capital formel cède la place au capital réel².

Le salariat apparaît comme le vecteur décisif du capitalisme, son mode d'entrée incontournable. Les expériences d'industrialisation du tiers monde sont d'abord des expériences salariales (Palloix, 1980, 1981, 1983, 1987), de mise au travail salarié, dont la réussite ou l'échec conditionne la performance industrielle.

Mais, dans ce processus de salarisation générale, apparaît une question centrale, les tentatives de fuite des populations hors du statut salarial, ces populations flottantes qui se déplacent (*Les Bandits* d'Hobsbawn en Grande-Bretagne), ces migrants qui fuient vers l'Ouest (États-Unis). Le développement des formes d'organisation du travail (du taylorisme au fordisme, puis ohnisme et post-fordisme) a pour but principal de fixer un noyau dur autour duquel s'arriment les populations flottantes : le *Five Dollars Day* concédé par H. Ford à ses ouvriers n'a pas pour objet de développer le mode de consommation salarial, mais s'adresse à une minorité d'ouvriers pour les retenir, les fixer ; et c'était

¹ "Il n'existe aucune innovation dans le mode de production lui-même : le procès de travail se déroule exactement de la même manière qu'autrefois, hormis qu'il est maintenant subordonné au capital. Néanmoins, comme nous l'avons déjà montré, il se développe dans le procès de production :

1) un rapport économique de domination et de subordination, du fait que le capitaliste consomme désormais la force de travail, donc la surveillance et la dirige ;

2) une grande continuité et une intensité accrue du travail ..." (Marx 1863-66, p.203).

² "La domination du capitaliste sur l'ouvrier est, en conséquence, domination de la chose sur l'homme, du travail mort sur le travail vivant, du produit sur le producteur, car les marchandises, qui deviennent des moyens de domination (en fait uniquement sur l'ouvrier) ne sont elles-mêmes que les résultats du procès de production, ses produits" (Marx 1863-66, p.142).

déjà le même problème que tentait de résoudre F. Taylor. *Le salariat, c'est aussi un mode de fixation des populations.*

Si les deux séquences historiques de la formation du capitalisme, salariat/capital formel et salariat/capital réel, ont une quelconque pertinence, si le salariat est la fabrique du capitalisme, que pourrait bien signifier la fin annoncée du "travail" (Méda, 1995 ; Rifkin, 1995) ? Quel nouveau mode de fixation des populations, hors du salariat ?

L'argumentation développée par ces deux auteurs fait l'impasse sur quelques maillons essentiels concernant la relation (contradictoire) capital/travail, d'où se dégagent deux grandes périodes :

- une première période de *réaffectation* sur les deux pôles, le capital réifié d'un côté, le salariat de l'autre, de la formation, de la reconstitution, de l'élargissement d'un fonds commun immatériel de connaissances, savoirs, savoir-faire, compétences, que le capital s'approprie sans cesse au détriment du travail salarié, mais que ce dernier reconstruit pour partie en permanence, et ceci en rapport avec la forme dominante matérielle de la marchandise ;

- une deuxième période de tentative d'*appropriation totale* par le capital du fonds commun immatériel, en rapport avec la forme dominante immatérielle de la marchandise, qui fragilise le salariat et conforte le capital dans sa variante de capital financier.

De la contradiction capital/travail et de la position de force relative du salariat

Il est nécessaire de distinguer plusieurs éléments :

- l'activité de travail, matrice du "fonds commun immatériel" (Veblen, 1908)¹ de toute société ;

- les conventions, règles qui régissent l'activité de travail dans un système économique donné ;

- la relation mise au travail-salariat.

L'activité de travail est l'origine du fonds commun immatériel, dont dépend la "richesse" de toute société et qui s'inscrit dans des connaissances scientifiques et techniques, culturelles et identitaires, des savoirs, savoir-faire, compétences, fonds commun en évolution permanente, et

¹ Rappelons que T. Veblen est le fondateur avec J.R. Commons de l'école institutionnaliste américaine. Si les néo-institutionnalistes (O.E. Williamson) revendiquent la paternité de Commons, ils sont muets sur Veblen, et pour cause.

quelle que soit la société en question (mode de production asiatique, féodal, esclavagiste, capitaliste,...). Ici, nous sommes dans les sphères de la culture, de l'éducation, de la formation, de l'apprentissage, de la recherche,... dans leurs dimensions collectives, sociales.

T. Veblen est le premier à cibler l'importance de ce fonds commun originel¹, alimentée par "l'instinct de travail" (1899), dans toute société : "Partout où l'on rencontre une communauté humaine... on la trouve en possession d'un certain savoir technique... Elle possède toujours aussi, associée à ce savoir technique, une connaissance pratique... Cette connaissance et cette compétence des techniques de vie appartiennent à l'ensemble du groupe... On peut les désigner comme l'équipement immatériel, ou par liberté de langage, comme les actifs intangibles de la communauté. Ce fonds commun de connaissances et de pratiques est peut-être détenu de manière imprécise et sans forme définie ; mais c'est, pourrait-on dire, le groupe dans son ensemble en tant que personnalité collective qui le détient, dans toute son étendue, comme un fonds commun" (Veblen, 1908, pp.108-109).

Ce fonds commun s'enrichit sans cesse de nouvelles connaissances, de nouveaux savoirs, de nouvelles techniques, qui paraissent cheminer à travers les initiatives individuelles, mais qui ne sont que le produit d'un cheminement collectif : "L'initiative individuelle ne peut réussir hors du terrain que lui offre le fonds commun, et ses résultats n'ont d'effets que s'ils représentent un accroissement de ce fonds commun. Les inventions et les découvertes ainsi faites incarnent toujours une telle part de ce qui est déjà donné que la contribution créatrice de l'inventeur est négligeable en comparaison" (p.111).

L'instinct prédateur, qui fait face à l'instinct de travail, conduit à l'appropriation, à travers la propriété privée, de ce fonds commun immatériel sous forme de... capital : "Ce n'est que tard dans l'histoire de la civilisation matérielle que la propriété de l'équipement industriel... en vient à prédominer comme méthode typique pour accaparer l'équipement immatériel. Cette institution moderne du capitalisme - la propriété dominante du capital industriel que nous

¹ Cf. également Veblen (1921) : "Cet état des arts industriels est un fonds commun de savoir hérité de l'expérience passée, détenu et transmis comme une propriété indivise de la communauté entière. Il constitue la base indispensable de toute industrie productive" (p.17).

connaissons - est une institution si tardive et est pourtant un fait si familier de notre cadre de vie habituel que l'on éprouve quelques difficultés à le voir en perspective...

À parler ainsi de la propriété comme d'une institution pour accaparer l'acquis intangible de la communauté, on exprime inévitablement, bien que sans le vouloir, une condamnation" (pp.116-117). Ce fonds commun immatériel s'inscrit dans des formes institutionnelles : institutions éducatives, de formation et d'apprentissage, de recherche, culturelles et artistiques, technologiques et techniques, etc.

Ici, T. Veblen comble une certaine lacune de la pensée marxiste sur les fondements du travail productif, avec la mise en évidence d'un fonds commun immatériel fondée sur l'instinct de travail, source de la vraie richesse de la société, vraie en opposition à l'activité de prédateur du marchand ou du financier. Dans le capitalisme, ce fonds commun est approprié partiellement par le capital, et là, T. Veblen rejoint K. Marx, mais il s'arrête tout aussitôt, refusant de s'engager sur les conséquences de cette appropriation privée, pour désigner selon lui le véritable adversaire, qui ne serait pas le capitaine d'industrie¹ (car déjà dépassé), mais le marchand financier, grand prédateur de la société capitaliste.

On peut dès lors affecter au système d'actifs en travail T, en régime de valeurs v , le fonds commun immatériel A. L'activité de travail T se déploie alors sur trois composantes :

- la conservation du fonds commun immatériel A (éducation, formation, apprentissage, expérience, routine,...) et son élargissement (recherche, inventions, innovations) dans sa dimension collective ;

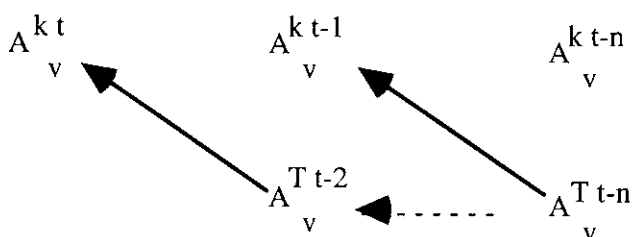
- sa mise en valeur immédiate dans la production de marchandises en tant qu'activité de travail (requérant un système d'informations) de transformation (mécanique, physico-chimique) de la matière et de son habillage sociétal immatériel (codes, conventions, règles d'usage et d'accès à la marchandise) ;

- son transfert dans un système réifié, le capital, par mise au point de systèmes d'appropriation, brevets, licences, logiciels, systèmes techniques et technologiques, etc., qui autorisent la propriété du capital, dit "capital social" (!) dans le bilan des entreprises, sur des immobilisations

¹ T. Veblen est un grand admirateur de l'industrie, de son évolution technologique, de sa capacité à ouvrir de nouveaux horizons au travail productif. Hors de l'industrie, pas de salut !

(incorporelles, corporelles, financières) désignant le fonds commun immatériel dont l'actif travail A^T a été dépossédé au profit de l'actif capital A^K .

Dans le temps, ce fonds commun immatériel A est transmis et réifié dans le système d'actifs en capital A^K , selon le schéma ci-après (en régime de valeurs v) avec une valeur actuelle du capital $A_v^{k,t}$ qui dérive en dernier ressort de la transmission de valeurs nouvelles par A^T , c'est-à-dire qui dérive de la transmission du fonds commun originel et de son accroissement incessant, alors que A^K est le vecteur de la transmission du travail mort, avec :



étant entendu que A^T désigne une activité de travail qui se déploie sur les trois composantes précédemment identifiées. $A_v^{k,t-1}$ apparaît comme la résultante (travail mort, réifié) du vecteur travail A^T (travail vivant), dépositaire du fonds commun immatériel, de $A_v^{T,t-n}$ à $A_v^{T,t-1}$ avec un reste infinitésimal $A_v^{k,t-n}$ de travail mort venu apparemment de nulle part, si ce n'est celui du fonds commun immatériel emprunté au départ par le capital (formel).

Mais, dans ce processus, d'un côté le transfert du fonds commun A par l'activité de travail T dans le système d'actif en capital A^K est limité car le transfert ne porte que partiellement sur la troisième opération à travers l'intermédiation de la production de marchandises biens de capital, et de l'autre, le système de travail T est certes dépossédé d'une partie du fonds commun immatériel mais le reconstitue en permanence, ce qui est désigné par le processus de déqualification et de requalification permanent du salariat. En effet, dans le cours des transferts, $A_v^{T,t-1}$ est supérieur ou égal à $A_v^{T,t-2}$ car, face au transfert partiel de $A_v^{T,t-2}$ dans $A_v^{k,t-1}$, se déroulent également les opérations suivantes :

- transfert du fonds commun immatériel encore détenu de $A_{v}^{T, t-2}$ vers $A_{v}^{T, t-1}$;
- apport nouveau au fonds commun immatériel dans $A_{v}^{T, t-1}$.

Les deux pôles de la contradiction capital/travail se reconstituent à travers deux systèmes d'actifs, A^T et A^k , qui ont certes pour objet l'accroissement de la partition entre couches dominées et couches dominantes (Palloix, 1996), mais où les couches dominées, dans leur mise au travail, conservent l'accès et la maîtrise partielle du fonds commun A. Résistance, insoumission, révolte du salariat, compte-tenu de la détention d'une partie du fonds commun A et de son action sur l'élargissement de celui-ci, contraignent sans cesse le capital à un partage salaires/profits qui autorise la production de masse et la croissance. La forme dominante matérielle de la marchandise s'exprime dans une organisation spécifique de l'économie, dénommée économie d'amont (Palloix, 1996) qui autorise la permanence d'une autonomie salariale.

Conventions, règles, normes, habitudes régissent l'activité de travail. Le capitalisme lui donne une détermination spécifique, le salariat, avec ses typologies (Lainé, 1993) selon les formes successives d'organisation du travail : pré-taylorien, taylorien, fordiste, ohniste, post-fordiste. Si nous sommes ici dans la typologie des rapports salariaux, ceux-ci expriment les modalités du partage salaires/profits adéquats vis-à-vis du contrôle respectif des pôles capital et travail sur le fonds commun immatériel, tout comme les modalités de fixation du salariat.

Certes, le capitalisme met en place, organise une mise en relation spécifique "travail-salariat", mise en relation qui transite par la société civile (extériorité fondamentale), à savoir une organisation entre couches dominantes et couches dominées, une organisation en ateliers de travail domestiques qui abrite la reproduction de l'humanité (y compris dans ses dimensions culturelles, identitaires, politiques). Cette mise au travail prend une double forme :

- un (des) marché(s) du travail ou système(s) d'emploi, avec ses segmentations multiples ;
- un système de relations professionnelles.

Mais là encore, la mise au travail est conforme avec le rapport de forces qui s'est organisé autour de la détention du fonds commun immatériel A entre les pôles capital et travail, se caractérisant par un relatif système de plein emploi dans

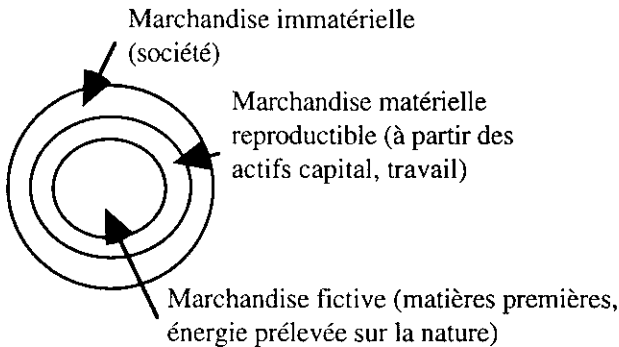
les centres du capitalisme, par le développement du système de relations professionnelles au sein des entreprises.

Tout change, tout bascule en cette fin de XXème siècle avec la montée de la composante immatérielle de la marchandise et ses conséquences sur la nature et la détention du fonds commun A, concourant à un affaiblissement de la position du salariat.

La mainmise du capital sur "le fonds commun" et ses conséquences sur la position du salariat : la salarisation restreinte¹

L'économique d'amont (une conception de la marchandise liée à sa matérialité et qui coule de l'amont vers l'aval) cède peu à peu devant l'émergence d'une nouvelle forme d'économique, l'économique d'aval où la conception de la marchandise ainsi que le déclenchement du processus de fabrication partent de l'aval, du marché. La composante immatérielle de la marchandise prend alors une place de plus en plus importante, dominante même (Palloix, 1996) par rapport à la composante reproductible matérielle ou son noyau dur (matières premières, énergie), avec un élargissement incessant de l'enveloppe immatérielle (figure ci-dessous).

La marchandise et ses composantes



¹ Le concept de salarisation restreinte a été avancé par Gilberto Mathias (1987) à propos de la situation salariale au Brésil ; mais le tiers monde n'est-il pas l'antichambre aujourd'hui de la "fabrique" du capitalisme ?

L'évolution des systèmes techniques et technologiques reflète la montée de la composante immatérielle de tout processus de fabrication, au sein même de la chaîne des actifs tangibles industriels A^k et de son entrelacement avec les actifs intangibles A^d (Palloix, 1997), appelant la mainmise du capital sur le "fonds commun immatériel" de connaissances, savoirs, savoir-faire, compétences.

Hier, la conduite du processus de fabrication était partagée, fragmentée entre la direction de l'entreprise, le monde des ingénieurs, les ouvriers dont la coordination hiérarchique des connaissances, savoirs et savoir-faire par le bureau des méthodes conditionnait l'efficacité de la mise en oeuvre d'un système technique de machines, mais en sollicitant sans cesse le fonds commun acquis, détenu par le salariat (ouvriers, ingénieurs) : aucune usine ne pouvait tourner sur la base des seules données du bureau des méthodes et des ordres, règles édictées par la direction ; le collectif de travail restait le maître en dernier ressort de l'efficacité du processus de fabrication. Certes, direction de l'entreprise, bureau des méthodes, système technique de machines oeuvraient à l'appropriation du fonds commun pour le compte du capital, mais sans pouvoir le mener à son terme : l'importance de la dimension reproductible matérielle de la marchandise limitait le processus de transfert, maintenait l'affectation d'une partie du fonds commun au salariat (ingénieurs, ouvriers).

Aujourd'hui, le pilotage des usines est mené à partir d'un système informatique (superviseurs), relié à des bases de données, pour conduire de manière autonome (capteurs, microprocesseurs, automates,...) le système technique de machines, avec une limitation de l'activité de travail à un rôle de surveillance, de maintenance. Les poches, qui demeurent assujetties à une activité de travail directe (approvisionnement de la ligne, sortie de ligne, palettisation, manutention,...), se réduisent peu à peu. Base de données informatiques, superviseurs, couplés à des automates, sont désormais les lieux réifiés du "fonds commun", limitant l'activité immédiate de travail, et cela dans les trois dimensions précédemment identifiées. L'usine automate, sous la seule conduite de superviseurs reliés à des bases de données, vide de toute activité de travail vivant, n'est plus une utopie.

L'éviction partielle de l'activité de travail vivant gagne également l'interface du système industriel et de l'économie marchande avec l'application des protocoles EDI-ECR. Tout

est parti de la grande distribution qui a mis au point avec le système EDI (*Electronic data Interchange*) ses propres bases de données informatiques¹ sur les comportements du consommateur, ses habitudes d'achat, ses réactions et anticipations², grâce au relevé systématique de l'utilisation des cartes de crédit et au suivi de panels de consommateurs. Avec l'ECR (*Efficient consumer response*), la grande distribution se soumet un peu plus étroitement le producteur industriel tout en lui offrant une contrepartie : se partager les gains résultant des économies de coûts qui résultent de l'application de l'ECR et qui peuvent représenter jusqu'à plus de 10% du chiffre d'affaires. L'ECR consiste à faire remonter tant l'EDI que l'échange de données informatiques sur la logistique au sein même de l'acte de fabrication des producteurs. Par exemple, la vente d'un paquet de thé saisie à la caisse du supermarché s'inscrit dans la saisie d'un ensemble d'actes identiques ailleurs, ce qui déclenchera automatiquement, par le réseau informatique d'échange de données entre la grande distribution et les industriels, à un moment donné et l'acte de fabrication d'un nouveau lot chez le producteur et l'ordre de réassortiment dans les supermarchés, avec ses conséquences sur la flexibilité du travail : un travailleur fixé devant son téléphone dans l'attente du lancement de l'ordre de fabrication pour venir à l'usine à n'importe quelle heure, pour un temps donné et variable d'une situation à l'autre. En outre, la saisie de la commande, la facturation,... vont s'effectuer par simple échange de données informatiques du réseau, supprimant force de vente, comptabilité fournisseur et client, une partie de la manutention, etc. avec de nouvelles vagues annoncées de suppressions d'emploi³ ; plus encore, le comportement même du consommateur révélé par l'EDI remontera en fabrication quant à la couleur, la forme, le goût requis ou attendu du produit, les modifications à y apporter

¹ Le standard informatique de la mémoire de l'ordinateur d'une base de données est passé en 10 ans d'un méga-octet (1 million de caractères stockés) au giga-octet (1 milliard), puis au téraoctet (1000 milliards), et l'on annonce encore plus !

² "Les foyers possesseurs d'un chat ou d'un chien recevront des incitations à l'achat réellement adaptées à leur compagnon à quatre pattes... Bref, le principe... tient dans un axiome : être en mesure de toucher le bon consommateur au bon moment avec le bon produit", *Points de vente*, n°673, 12 février 1997.

³ L'application de l'EDI-ECR à la FNAC conduit à supprimer en 1997 plus de 500 postes de travail, soit 10 % des effectifs totaux.

éventuellement. Big Brother de 1984 d'Orwell est au rendez-vous du transfert du fonds commun immatériel vers le marchand-financier, car il s'agit bien là de la main-mise du capital marchand sur le fonds commun de l'industriel, réduit à n'être qu'une courroie de transmission du marchand.

Le fonds théorique de l'analyse du capitalisme change :

- la croissance était le ressort endogène de l'économie, arrimé à la contradiction capital/travail, croissance dont dépendait le dégagement de la valeur ajoutée et le partage salaires/profits ;

- l'accroissement de la valeur ajoutée (une logique de diminution systématique des coûts) dans un univers de non-croissance et son partage en faveur du capital marchand/financier est le seul ressort de l'économie marchande.

Le fonds commun immatériel institutionnel de la société civile se retrouve dans les banques de données, les systèmes informatiques et réseaux de l'économie marchande, sous de nouvelles formes institutionnelles, les actifs intangibles de l'économie marchande et financière, ouvrant de nouvelles formes de prélèvements sur l'économie. À l'inverse de la période précédente où $A_v^{T,t-1}$ était supérieur ou égal à $A_v^{T,t-2}$, nous rentrons dans un processus contraire, où $A_v^{T,t-1}$ est inférieur à $A_v^{T,t-2}$.

Ce n'est pas la fin du travail salarié, qui demeure comme salarisation restreinte, mais *la fin du sens de l'activité de travail comme fondement de l'élargissement d'un fonds commun institutionnel disponible et accessible pour tous*, ainsi que l'avènement d'une nouvelle soumission à un fonds commun particulier approprié par le capital marchand-financier pour ses propres fins. Vision certes pessimiste qui fait l'impasse sur les réappropriations possibles par les mouvements sociaux aujourd'hui de ce fonds commun, hier institutionnel et collectif, devenu privé aujourd'hui, mais comment¹ ?

¹ Les autoroutes de l'information sont celles du capital, et pas celles des mouvements sociaux jusqu'ici.

La mondialisation de la composante immatérielle de la marchandise

La généralisation de bases de données informatiques et de systèmes informatiques d'échange de données autorise une possible délocalisation de toute activité de travail liée à la composante immatérielle de la marchandise : l'activité de travail peut être déployée n'importe où, en n'importe quel point du monde, fragilisant davantage encore le travail salarié.

Cette mondialisation de la composante immatérielle de la marchandise risque fort d'affecter profondément les localisations actuelles de la composante reproductible matérielle (les usines prises dans la tourmente) : les firmes multinationales mettent en oeuvre une très forte restructuration de leurs sites de production¹.

Trois grandes phases de mondialisation, couplées aux différentes composantes de la marchandise, scandent l'histoire mondiale du capitalisme :

- une ère de mondialisation première et très forte² liée au noyau dur de la marchandise, et qui porte sur l'approvisionnement du capitalisme du Centre en matières premières, ressources énergétiques, et qui requiert également un approvisionnement en biens salaires agricoles pour assurer la généralisation du salariat dans les Centres ;

- une deuxième ère de mondialisation (1945-1975) centrée sur la composante reproductible matérielle de la marchandise, désignée comme phase d'internationalisation du capital (Palloix, 1975), avec extension restreinte de l'économie vers les Périphéries d'un côté et immersion de la reproductibilité de la marchandise (fractionnement productif et unité marchande) dans les espaces élargis des Centres de l'autre ; cette deuxième phase assure une large

¹ Annonces 1997 de fermetures d'usine : Renault (Vilvoorde), mais aussi Unilever (usine de thé du Havre), Saint-Louis/Générale Sucrière (usine de Bresles en Picardie), etc. Si la légitimation (!) de la fermeture de l'usine de Vilvoorde serait celle des pertes de Renault, Unilever et Saint-Louis annoncent froidement que ces usines sont rentables, qu'elles gagnent de l'argent (beaucoup), mais pas assez.

² P. Bairoch et R. Kozul-Wright (1996) nous rappellent que la période 1870-1913 fut celle du plus fort développement du commerce mondial, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5% et un poids dans le PNB mondial en 1913 qui ne sera retrouvé qu'en... 1990.

extension de la salarisation au plan mondial avec ses aspects restreints dans les Périphéries ;

- une troisième ère de mondialisation en cours portant sur la composante immatérielle de la marchandise, mais qui n'en demeure pas moins tout aussi limitée et dont un des aspects est la globalisation financière, avec émergence d'un nouveau cours, la salarisation restreinte au plan mondial.

La montée d'une nouvelle phase ne supprime pas la précédente, mais au contraire l'amplifie, tout en l'ajustant à ses propres modalités.

MARCHÉS DU TRAVAIL, SALARISATION GÉNÉRALE ET SALARISATION RESTREINTE

Mais on ne peut camper sur le seul concept de salariat, qui relève de l'approche mésoéconomique. La nouvelle microéconomie, notamment dans ses développements récents en économie industrielle (Coriat, Weinstein, 1995) et en économie du travail (Perrot, 1992), ouvre le champ de *l'économie de marché en tant qu'ensemble de structures de gouvernance* (du marché à la firme, en passant par une multitude de structures de gouvernance autres) *et de modes de coordination* (prix, hiérarchie, règles, routines, dispositifs techniques, contrats, etc.) (Weinstein, 1997). Les marchés du travail apparaissent de ce point de vue comme des structures de gouvernance, intercalées entre le marché (coordination par les prix) et la firme (coordination par la hiérarchie), et reposant sur des modes de coordination propres (prix, réseau, éducation, formation, dispositifs techniques de l'organisation du travail, dispositifs cognitifs). L'analyse standard des marchés du travail, qui le plus souvent les rabat sur la problématique du seul marché (pur et parfait), place au mieux ceux-ci en tant que structures de gouvernance et modes de coordination dans le cadre de l'hypothèse de la salarisation générale, dont les dysfonctionnements (rigidité des salaires, chômage, etc.) seraient imputables à des phénomènes de concurrence imparfaite, d'informations asymétriques, de rationalité limitée. Mais quel est l'impact de la salarisation restreinte sur les marchés du travail, et notamment sur leurs modes de coordination ?

Marchés du travail et salarisation générale

La théorie de la segmentation (Piore, 1983 ; Géry, 1997) définit divers marchés du travail :

- emplois protégés, emplois précaires ;
- emplois des grandes entreprises monopolistiques, emplois périphériques des petites entreprises soumises à la concurrence ;
- emplois à hauts salaires, emplois à bas salaires ;
- marchés internes, marchés externes ;
- emplois sectoriels, isolés les uns des autres par des barrières à la mobilité ;
- catégorisation et division sociale de la main-d'oeuvre selon le sexe, l'âge, la race, la nationalité, etc. avec des "emboîtements" multiples des diverses formes de segmentation repérées, mais toujours dans le contexte d'une salarisation générale, dont les rigidités sont imputables aux imperfections (segmentation ici) du (des) marché(s).

Les marchés du travail peuvent dès lors être traités comme des structures particulières de gouvernance (Williamson, 1985), intermédiaires entre les deux structures phares du capitalisme, le marché d'un côté (coordination par les prix), la firme de l'autre (coordination hiérarchique), tout en rappelant que ces deux formes de coordination n'épuisent nullement, ni la coordination du marché, ni celle de la firme.

Les modes de coordination des marchés du travail se présentent, à première vue, au carrefour du marché et de la firme, car les marchés du travail relèvent des trois transactions (Commons, 1934 ; Bazzoli, 1994), qui ont l'ambition de retracer l'ensemble de l'activité économique :

- *une transaction d'organisation, d'efficience*, qui en appelle, dans sa mise en oeuvre au sein de la firme, à une coordination hiérarchique, à une coordination par les dispositifs techniques et les objets (système technique de machines, division des tâches,...), à une coordination cognitive par les règles et routines, par l'apprentissage, où le tout est supérieur à la somme des parties (le travailleur collectif de K. Marx en somme !) ;

- *une transaction de répartition* (le salaire), qui relève d'une coordination par les prix, mais aussi de divers modes de coordination contractuels (les conventions de branche, les formes contractuelles autres de négociation des salaires,...) et cognitifs (règles et routines), où les modes de coordination

prix/contractuelle/cognitive s'inscrivent dans un système de relations professionnelles (Meuret, 1996) ;

- *une transaction d'échange* (le travail).

Et pourtant, les principaux modes de coordination du marché et de la firme n'épuisent nullement les modes spécifiques de la coordination des marchés du travail, car il y manque les éléments-clefs que sont l'éducation, la formation (Géry, 1997), l'alliance.

Les deux premiers éléments (éducation, formation) ont un objet central, concourir à *la fixation des populations* dans les marchés du travail, leur entrée dans les divers segments, les barrières à leur mobilité d'un marché à l'autre, tout comme la possibilité de les lever en cas de besoin. Mais ni l'éducation, ni la formation ne sont en soi modes de fixation, car elles oeuvrent à ce processus en relation avec les structures de gouvernance en place (segmentations des marchés du travail) et leurs modes de coordination. L'analyse en terme de trajectoires dans les bassins d'emplois de Picardie (Girard, 1997) rend compte de cette relation entre modes de fixation d'un côté et modes de coordination de l'autre au sein des structures de gouvernance que sont les marchés du travail.

L'alliance apparaît comme un mode identitaire de coordination (d'insoumission, de revendications si nécessaire) sur les marchés du travail, oeuvrant tant à la levée des barrières de la segmentation des marchés du travail qu'à leur mise en place : organisations syndicales, associations, institutions représentatives (comités d'entreprises, comités de groupe), réseaux.

Salarisation restreinte et marchés du travail

La nouvelle donne de la salarisation restreinte, qui affecte aujourd'hui les Centres du capitalisme, s'exprime non seulement dans les taux de chômage, d'exclusion des populations¹, mais aussi dans les nouvelles modalités de mise au travail, affectant par là les marchés du travail :

¹ Alors qu'en France, le nombre officiel de chômeurs s'établit à plus de trois millions de personnes, le rapport du CERC-association (ex-Centre de Recherche sur les Coûts) établit le nombre de personnes privées d'emploi à plus de cinq millions de personnes, dont 177 400 en préretraite, 400 000 en TUC/CES/assimilés, 330 000 chômeurs en formation et conversion, et 3 093 411 en chômeurs inscrits (DEFM et DRE) en données statistiques corrigées (*Le Monde*, 19 février 1997).

- généralisation de la précarité du travail (contrats à durée déterminée) pour tout nouvel emploi offert sur le marché du travail, y compris dans le cas de remplacement d'un poste CDI non pourvu pour cause de départ (retraite, démission, décès, etc.), sans oublier la précarité du travail liée au recours plus ou moins important à des entreprises de travail temporaire ;

- précarité du travail accrue par le dogme de la flexibilité où l'on ne fait appel au marché du travail interne ou externe qu'en raison d'un volume donné d'ordres de fabrication (flexibilité du travail) ;

- précarité du travail portée par le développement du télétravail, qui autorise toutes les délocalisations ;

- précarité amplifiée indirectement par les politiques de temps partiel tout comme par l'annualisation du temps de travail (optimisation de l'emploi par l'entreprise, à son seul bénéfice, où l'emploi est ciblé sur les périodes de forte activité, ce qui permet de dégraisser les sureffectifs éventuels lors des périodes creuses) ;

- et tout ceci dans le contexte de la mise en cause de l'État-Providence.

Rappelons que l'émergence de l'État-Providence (Donzelot, 1984) à la fin du XIX^{ème} siècle, dans ses différentes formes successives (de l'Usine-Providence à l'État-Providence), avait essentiellement pour objet, encore et toujours, la fixation des populations.

Néanmoins, la théorie des marchés du travail a du mal à identifier la structure de gouvernance du marché du travail propre aux entreprises, comme si le marché du travail se jouait ailleurs, dans les modalités (imparfaites) de la formation de la demande de travail et de son adaptation à l'offre de travail des entreprises, et non dans les modalités spécifiques de la formation de l'offre de travail des entreprises. Notre thèse est que la nouvelle structure de gouvernance de l'offre de travail est celle de la salarisation restreinte, ce qui invalide toutes les analyses centrées sur la demande de travail et son adaptation à l'offre, ainsi que les politiques économiques orientées vers une adaptation de la demande.

Dès lors que le salariat apparaît comme un mode fragilisé de fixation des populations, de nouvelles modalités de fixation apparaissent et ici la formation professionnelle des adultes (Géry, 1997) paraît jouer un rôle entièrement

nouveau de substitut au mode de fixation salarial, couplé à de nouvelles modalités de répartition (RMI).

BIBLIOGRAPHIE

- BAIROCH P., KOZUL-WRIGHT R., *Globalization Myths: Some Historical Reflections on Integration, Industrialization and Growth in the World Economy*, Université de Genève et CNUCED, Communication au Séminaire "Commerce international, environnement et développement durable", Grenoble, IEPE et GRREC, 5-6 septembre 1996.
- BAZZOLI L., *Action collective, travail, dynamique du capitalisme : fondements et actualité de l'économie institutionaliste de J.R. Commons*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2 - ECT, 1994.
- COMMONS J., *Institutional Economics, Its Place in Political Economy* (1934), Transaction Publishers, New Brunswick, 1990.
- COMMONS J., Le problème de la corrélation du droit, de l'économie et de la morale. Remarques sur la méthode d'interprétation et sources en droit privé positif de Géný, in *Les sources du droit - En l'honneur de François Geny*, coll. "Recueil Sirey", tome 2, Sirey, Paris, 1935, pp.124-144.
- CORIAT B., WEINSTEIN O., *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Le Livre de poche, Paris, 1995.
- DONZELOT J., *L'invention du social*, Fayard, Paris, 1984.
- GERY C. de, *Formation professionnelle continue, marchés du travail et salariat*, Thèse de doctorat, ERSI, Université de Picardie Jules Verne, à soutenir à l'automne 1997.
- GIRARD J.L., *Trajectoires d'emploi en Picardie*, Journée Emploi et Formation en Picardie, 21 janvier 1997, ERSI, Université de Picardie Jules Verne, Document ronéo.
- LAINÉ F., *Formes de rapport salarial, systèmes d'emploi et structures de l'espace économique*, ERSI, Université de Picardie Jules Verne, Thèse de doctorat, 1993.
- LAINÉ F., *Relation formation-emploi par métier et gestion de la main d'oeuvre : l'exemple de la Picardie*, Journée Emploi et Formation en Picardie, 21 janvier 1997, ERSI, Université de Picardie Jules Verne, Document ronéo.
- MARX K., *Un chapitre inédit du Capital, 1862-1863*, coll. "10/18", Union Générale d'Éditions, Paris, 1971.
- MATHIAS G., État et salarisation restreinte au Brésil, *Revue Tiers-Monde*, n°109, 1987.
- MEDA D., *Le travail - Une valeur en voie de disparition*, coll. "Alto", Aubier, Paris, 1995.
- MEURET A., *Participation et système de relations professionnelles*, Thèse de doctorat, ERSI, Université de Picardie Jules Verne, 1996.
- PALLOIX C., *L'internationalisation du capital - Éléments critiques*, coll. "Économie et Socialisme", n°23, François Maspéro, Paris, 1975.
- PALLOIX C., Algérie 1980 : Un essai sur la formation de la classe ouvrière algérienne, *Revue Tiers-Monde*, juillet-septembre 1980, pp.557-574.

- PALLOIX C., *De la socialisation*, coll. "Intervention en Économie Politique", François Maspéro, Paris, 1981.
- PALLOIX C., *Rapport salarial et tensions sur l'économique - Le cas algérien*, Colloque Le Nouvel Ordre Mondial, Paris, septembre 1983.
- PALLOIX C., Économique, Salarial et Sociétés de classes dans le Tiers-Monde, *Économie et Socialisme*, n°5, 1987.
- PALLOIX C., Industrialisation, désindustrialisation et formes de mise au travail, *Revue Tiers-Monde*, avril-juin 1987, pp.287-302.
- PALLOIX C., *Société et Économie - L'industrie et les marchands*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- PALLOIX C., Éléments pour une théorie hétérodoxe de l'entreprise, in PALLOIX et RIZOPOULOS (1997), pp.55-73.
- PALLOIX C., RIZOPOULOS Y. (sous la direction de), *Firmes et Économie Industrielle*, coll. "Économie et Innovation", L'Harmattan, Paris, 1997.
- PERROT A., *Les nouvelles théories du marché du travail*, coll. "Repères", La Découverte, Paris, 1992.
- RIFKIN J., *La fin du travail*, La Découverte, Paris, 1996.
- VEBLEN T., *Théorie de la classe de loisir* (1899), coll. "Tel", Gallimard, Paris, 1978.
- VEBLEN T., La nature du capital in VEBLEN (1921), pp.105-162.
- VEBLEN T., *Les ingénieurs et le capitalisme* (1921), Gramma Publication, Paris, 1971.
- WEINSTEIN O., Modes de coordination interfirmes et modèles d'innovation in PALLOIX et RIZOPOULOS (1997), pp.389- 413.
- WILLIAMSON O., *Les institutions de l'économie* (1985), InterÉditions, Paris, 1994.